

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette  
Séance du 13 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 13 mars à 20 heures,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15  
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13  
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Date de convocation : 07 mars 2023

Secrétaire de séance : Etienne Careil

**OBJET : Validation des devis voirie : Chemin de Combenoire et chemin GR65**

• **Chemin de combenoire, voirie communale :**

Nous avons reçu 2 devis :

- Borne TP : montant des travaux 16 468,00 € HT, soit 19 761,60 € TTC
- Mounard TP : montant des travaux 32 465,00 € HT, soit 38 958,00 € TTC

• **GR65 vers Ste Blandine, Chemin rurale :**

Nous avons reçu 3 devis :

- Montagnier TP : montant des travaux 9 196,19 € HT, soit 11 035,43 € TTC
- Mounard TP : montant des travaux 17 545,0 € HT, soit 21 054,00 € TTC
- SLT TP : montant des travaux 23 300,00 € HT soit 27 960,00 € TTC

Le choix proposé par la commission voirie est :

- Borne TP pour le chemin de Combenoire
- Montagnier TP pour le GR65

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,  
AUTORISE Mme la Maire à signer les devis.  
DIT que les crédits sont prévus au budget 2023.

La maire  
Céline Elie



Le secrétaire de séance  
Etienne Careil

